

Octet

La lettre d'information du  SiiH

Édito

Mutualisons les moyens... et les intelligences



Le projet "Hôpital 2012" a été saisi comme une opportunité par un grand nombre d'établissements hospitaliers du Nord-Pas-de-Calais, qui ont manifesté leur volonté de trouver ensemble des axes de mutualisation de leurs démarches de modernisation des systèmes d'information. Le SiiH, pour sa part, a participé à l'accompagnement en Assistance à Maitrise d'Ouvrage de trois projets "Hôpital 2012": deux projets sur le dossier médical et un troisième consacré à la mise en conformité avec le décret « Sécurité et confidentialité ».

Au terme d'un travail préparatoire dans lequel se sont considérablement investis les établissements et le SiiH, les choix de solutions vont maintenant être réalisés pour une mise en oeuvre prévue au quatrième trimestre 2009. Les dossiers ont reçu un accueil favorable de l'ARH et sont actuellement examinés par la DHOS. Gageons que cette démarche collégiale, unique en France, sera accompagnée par la dotation des subventions de cette opération. Une dotation méritée au regard du travail fourni par les équipes projets des établissements dans la réalisation des dossiers financiers et la définition des besoins. Cette année encore, le SiiH se propose de soutenir les hôpitaux qui le désirent, dans une démarche d'Assistance à Maitrise d'oeuvre et dans l'hébergement des solutions retenues.

Le projet de loi « Hôpital, patients, santé et territoires » actuellement soumis au Parlement conforte la volonté politique de développer la mutualisation de moyens, au travers de l'instauration des communautés hospitalières de territoires. Si le plan Hôpital 2012 a anticipé la future loi, il n'en reste pas moins que de nombreux chantiers sont encore à réaliser. Ils nécessiteront de la part des hôpitaux de nouveaux investissements. En 2009, le SiiH se doit de participer activement à ce mouvement. Nous restons à votre écoute pour étudier les modalités de mise en commun ou de partage des systèmes d'informations existants chez les différents partenaires d'une CHT, et pour accompagner des projets nouveaux susceptibles d'être menés en commun au sein des Communautés. Dans le présent numéro d'Octet, vous trouverez des articles qui témoignent de cette volonté, en particulier sur le lancement du projet régional de Télé-imagerie.

Pour répondre à ses ambitions, le SiiH investit. Dans les hommes d'abord : de nouveaux collaborateurs ont rejoint ses équipes pour renforcer l'expertise des pôles techniques et les compétences en gestion de projet. Dans les outils ensuite : la diffusion d'outils de supervision et de gestion de projets au sein des départements du SiiH permettront, par une meilleure gestion des ressources disponibles et une anticipation des risques de pannes, d'améliorer la qualité des services rendus. Dans l'organisation enfin : l'acquisition des "bonnes pratiques" au travers de la démarche "ITIL" vise à professionnaliser

et à industrialiser nos processus de production pour pouvoir faire mieux à moindre coûts. Sans compter, la mise en place de la comptabilité analytique qui permettra d'offrir une transparence et une maîtrise des charges optimales concourant également à une réduction des coûts.

Dans ce contexte, je voudrais vous faire partager l'enthousiasme des équipes du SiiH à participer à cette nouvelle impulsion. La refonte de l'organisation du SiiH engagée il y a deux ans se complètera prochainement par une réflexion stratégique. Celle-ci ne sera pertinente qu'avec la participation active des adhérents et notamment, leur souci de définir au mieux leurs attentes vis-à-vis du SiiH.

Ensemble, nous gagnerons le pari de la modernisation du système d'informatisation hospitalier, en recherchant les axes de mutualisation de l'ensemble des ressources nécessaires à cet objectif. La mutualisation des moyens est, sans aucun doute, un atout économique important mais la mutualisation des intelligences, comme l'ont démontré les travaux menés pour le projet "Hôpital 2012", est davantage encore facteur de progrès.

Serge Merino

Responsable département - Relations extérieures

Zoom sur

2009 et son vent de nouveautés pour Intermed 59/62

En ce début d'année 2009, un vent de nouveautés souffle sur le réseau régional Intermed. Liens avec l'Etablissement Français du Sang (EFS), visioconférence et messagerie sécurisée... le SIIH développe ces trois services supplémentaires pour les centres hospitaliers adhérents. 3 nouveaux services pour 3 fois plus d'efficacité. Explications.



L'EFS à vol d'oiseau

Chaque centre hospitalier a une obligation légale d'envoyer ses données d'immuno-hématologie à l'Etablissement Français du Sang (EFS). Voilà pourquoi le SIIH a voulu par l'intermédiaire du réseau Intermed faciliter cette démarche. Comment ? Tout simplement en s'interfaçant avec le système informatique de l'EFS. A l'origine du projet, une demande grandissante des établissements de santé et un site pilote, le CHRU de Lille. Aujourd'hui, ce sont huit nouveaux établissements qui ont sollicité le syndicat sur cette question. Parmi eux, les centres hospitaliers de Cambrai et Maubeuge sont actuellement à la phase de production.

Quelles sont donc les avantages de ce service ? Les échanges de résultats d'analyse sanguine, communément appelés flux ERA, sont directement connectés de manière sécurisée avec l'Etablissement Français du Sang. Les centres hospitaliers peuvent ainsi fournir facilement leurs données d'immuno-hématologie. En outre, ils peuvent lui communiquer leurs flux RDN (Retour sur Distribution Nominative), pour une meilleure traçabilité des poches de sang. Ces flux sont particulièrement utiles à l'EFS.

Ce qui est valable dans un sens, l'est aussi dans l'autre. Le système permet à l'EFS, grâce au réseau régional, de fournir aux établissements de santé les flux PSL (Produit Sanguin Labile). Flux à destination des établissements de santé et qui permettent de suivre la bonne livraison des poches de sang. Plus de sécurité, plus d'efficacité et plus de rapidité, sont les maîtres mots de cette nouvelle application.

La messagerie sécurisée se déploie

Intermed, c'est aussi une messagerie sécurisée pour les médecins hospitaliers ou libéraux. Il devient simple pour un établissement de toucher toute la communauté des médecins libéraux car cette messagerie s'interface parfaitement avec le réseau Apicrypt. Une première utilisation à titre expérimental a été menée au CHRU de Lille.

Ainsi, le centre hospitalier a envoyé aux médecins prescripteurs les résultats de dépistage de la trisomie 21 commandés par l'Institut Pasteur. Concrètement, plus besoin qu'une petite main tape les adresses emails, la procédure est automatisée. Deuxième service mis en place à l'occasion de cette rentrée, la messagerie sécurisée est un des piliers du portail régional actuellement en construction.



La visioconférence prend son envol

Demière nouveauté pour Intermed... Le SIIH propose la visioconférence à ses adhérents. Cette dernière réunit jusqu'à une vingtaine de participants. Pour cela, rien de plus aisé ! Une fois qu'un établissement de santé s'est équipé d'un terminal branché à une télévision et une prise réseau, le syndicat l'enregistre et le met en relation avec les terminaux des autres participants. Chacun se voit remettre un numéro de téléphone à appeler. Pratique, ce service vient de terminer sa phase de tests pour la mise au point des derniers réglages.



Contact : Stefano Grasso : stefano.grasso@siih5962.fr

Il était une fois Sextant au CH d'Armentières...

Le Centre Hospitalier d'Armentières utilise depuis quelques années le logiciel de gestion de données comptables, Sextant. Cet outil développé par le SIB (Syndicat Inter hospitalier de Bretagne), avec lequel le SIIH collabore activement, participe à la modernisation des systèmes d'informations des établissements de santé de la région. Histoire de voir ce qui se passe sur le terrain, Octet a rencontré une de ces utilisatrices : Catherine Petit, contrôleur de gestion.



Catherine Petit
Contrôleur de gestion

Octet : A quel moment, le Centre Hospitalier d'Armentières a-t-il mis en place Sextant ?

Catherine Petit : "Nous possédons le logiciel depuis 2006, mais nous avons choisi de l'exploiter par phases. Nous l'avons tout d'abord utilisé pour le retraitement des données comptables pour les années antérieures, à savoir 2005, 2006 et 2007. Nous n'exploitions pas à cette époque toutes les fonctionnalités de Sextant..."

Octet : Justement, pourquoi avez-vous choisi Sextant ?

Catherine Petit : "Le logiciel faisant partie d'un package fourni par le SIIH en même temps que d'autres applications, il était donc logique de s'en servir. De plus, l'outil présentait un large panel d'applications pour la comptabilité analytique qui nous évitait de développer nos propres outils en interne."

Octet : Quels sont aujourd'hui les nouvelles applications pour Sextant dans votre établissement ?

Catherine Petit : "Nous l'utilisons dorénavant pour la réalisation des CREA (Compte de Résultats Analytiques, objectif fixé dans le cadre du chantier MEAH). Les CREA 2007 ont ainsi pu être diffusés aux services. Notre but est de parvenir à exploiter au maximum les

potentialités de ce logiciel. Rapidité, gain de temps et efficacité sont nos objectifs".

Octet : Comment s'est déroulée la prise en main du produit ?

Catherine Petit : "Sextant est un outil complexe, qui demande un temps d'appropriation. Nous avons été assisté dans sa prise en main par le SIIH et le SIB grâce à une présence sur site. Une aide nécessaire, qui a vraiment fait débiter l'exploitation complète du logiciel. Il nous fallait une personne qui comprenne nos problématiques et notre métier. Nous l'avons trouvé au sein de l'équipe Sextant du SIIH, Karl Verbecque."

Octet : Et maintenant, quelles sont vos perspectives ?

Catherine Petit : "Capitaliser l'expérience acquise et faire partager notre savoir-faire. La prochaine réunion trimestrielle des contrôleurs de gestion des CH de la région en sera l'occasion. J'y présenterai une procédure pour la réalisation des CREA sous Sextant, avec l'appui de Karl Verbecque. L'histoire continue au CH d'Armentières et reste à suivre dans les autres hôpitaux de la région."

Contact : Karl Verbecque : KarlV@siih5962.fr

En bref

Attention les yeux... la télé-imagerie se concrétise

Nous vous en parlions déjà, il y a quelque temps dans Octet... Le projet télé-imagerie prend une tournure des plus concrètes. Le partenaire industriel a été choisi. Son nom ? VEPRO.

Le 20 janvier dernier, la commission d'appel d'offre du projet télé-imagerie s'est réunie pour choisir le fournisseur de la solution technique. L'heureux élu est VEPRO, qui a su proposer une offre technique et tarifaire globalement meilleure que les autres candidats. Ce projet s'inscrit dans les objectifs régionaux en matière de santé. Le premier comité stratégique de ce projet d'envergure régionale présidé par l'ARH s'est tenu le 16 Janvier dernier. Y étaient représentés la Région, l'Etat, le Conseil de l'Ordre des médecins, les fédérations d'établissements, les radiologues, les urgentistes, le SIIH, l'ORTIS... La Région et l'Etat proposent un soutien financier concret pour la télé-imagerie. Coordonné par l'ARH, le projet entre maintenant dans sa phase de mise en oeuvre dont est partie prenante le SIIH. Premier site pilote pour l'été.

Contact : Gonzague Tiers : GTIERS@siih5962.fr

Action

Sécurité des données, en avant toute...

Le projet sécurité mené par le SIIH et suivi par l'ARH avance. 11 prestataires techniques ont répondu à l'appel d'offre lancé en décembre dernier. Bilan



Depuis la parution du décret relatif à la confidentialité des informations médicales conservées sur support informatique, le SIIH s'est engagé dans l'accompagnement des établissements sur leurs politiques de sécurité. Cet engagement se concrétise avec le dépouillement des 11 candidatures reçues pour l'appel d'offre lancé en décembre. La commission se réunira en mars prochain pour décider lequel sera retenu. Le gagnant

saura répondre à plusieurs impératifs : les coûts tout d'abord, la compréhension des besoins des établissements hospitaliers ensuite, et enfin les compétences des équipes en termes de management de la sécurité. Dans tous les cas, la mise en oeuvre commencera au printemps 2009.

Rappelons que deux axes constituent le projet : la définition des politiques de sécurité (25 établissements) et la mise en place de l'identification avec les cartes CPS (27 établissements). L'appel d'offre ne concerne que le premier. Le SIIH travaille actuellement sur la rédaction d'un cahier des charges pour lancer un dialogue compétitif courant avril sur le deuxième axe. Affaire à suivre...

Contact : Luc Vaurette : LV@siih5962.fr